



COMITÉ TECHNIQUE : SUIVI DU PLAN DES MOBILITÉS CAPI

Réunion du 20 novembre 2022

- **Introduction au PDM**
 - Rappel de la démarche.....04
 - Les quatre orientations05
 - Les 22 actions du PDM06

- **Suivi et évaluation**
 - Les indicateurs par actions08
 - Actions 1 - 5 : Aménager la voirie et les espaces publics pour faciliter les déplacements au quotidien.....09
 - Actions 6 - 10 : Développer des offres et des services de mobilités actives, décarbonées et solidaires14
 - Actions 11 -16 : Mener une politique de mobilité au-delà des limites administratives de la CAPI19
 - Actions 17 - 22 : Accompagner les habitants et les acteurs de la CAPI vers une mobilité vertueuse et inclusive24

- **Synthèse**
 - Synthèse des indicateurs.....32
 - Synthèse des actions.....33
 - Les projets menés et en cours.....34

Introduction au PDM

1. Rappel de la démarche
2. Quel bilan du PDU
3. Les 22 actions du PDM

1. Rappel de la démarche

Le Plan de Mobilité

- A pour but de redéfinir et réaffirmer les ambitions de la CAPI en matière de politique de déplacements ;
- Est une démarche participative dans son élaboration avec les acteurs du territoire (institutions, associations, habitants...)
- **Se déclina en 4 grandes orientations :**
 - Aménager la voirie et les espaces publics pour faciliter les déplacements au quotidien
 - Développer des offres et des services de mobilités actives, décarbonées et solidaires
 - Mener une politique de mobilité au-delà des limites administratives de la CAPI
 - Accompagner les habitants et les acteurs de la CAPI vers une mobilité vertueuse et inclusive

Les objectifs du COTECH

- Présenter le suivi des actions du PDM à travers une liste de 56 indicateurs ;
- Evaluer les actions pour un ajustement de ces dernières au regard des indicateurs collectés ;
- Un rendez-vous annuel sous ce format avec mise à jour régulière des indicateurs.



2. Quel bilan du Plan de Déplacements Urbains de 2010 ?

les transports en commun et l'intermodalité



Le bilan est positif avec un renforcement du réseau RUBAN notamment sur les communes périurbaines, associé à une hausse des usages, une hausse de l'offre et de l'usage du service Flexibus, une mise en accessibilité continue du réseau, un fort développement de l'usage du TER et un développement de l'offre de parkings relais et de rabattement vers les gares.

88%

les modes actifs



Le schéma directeur vélo de la CAPI a notamment permis de développer des aménagements cyclables comme la voie verte de la Bourbre, des stationnements vélos dans la plupart des centralités du territoire, des services favorisant l'usage du vélo (atelier vélo, location de vélos à assistance électrique...).

89%

Part des actions prévues par le PDU mises en œuvre ou en cours de réalisation

le réseau de voirie et l'offre de stationnement



Le bilan fait état de l'aménagement de plusieurs parkings de covoiturage, la mise en place du service de covoiturage dynamique LANE, l'aménagement d'une aire de stationnement poids-lourds et le développement d'un réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques.














48%

Des points de vigilances identifiés dans le PDU




























Une augmentation du volume de déplacements en voiture et des situations de congestion ; des transports en commun essentiellement utilisés par des scolaires ; des discontinuités du réseau cyclable...



3. Les 22 actions du PDM 1/2

AMÉNAGER LA VOIRIE ET LES ESPACES PUBLICS POUR FACILITER LES DÉPLACEMENTS AU QUOTIDIEN			
01	Aménager les espaces publics pour favoriser la marche		> Communes
02	Poursuivre l'aménagement d'itinéraires cyclables continus et sécurisés		> CAPI / Communes
03	Favoriser la création de zones de circulation apaisée	 	> Communes
04	Mener une politique de stationnement pour réguler la place de la voiture		> Communes
05	Aménager la voirie pour favoriser les transports en commun		> CAPI / Communes
DÉVELOPPER DES OFFRES ET DES SERVICES DE MOBILITÉS ACTIVES, DÉCARBONÉES ET SOLIDAIRES			
06	Favoriser les usages du vélo par une offre de service adaptée		> CAPI
07	Faciliter le rabattement vers les gares en modes actifs et collectifs	  	> CAPI
08	Favoriser la mobilité solidaire par le partage de la voiture		> CAPI
09	Développer un réseau de stations de recharge (électrique, GNV, hydrogène)		> TE38 / Privés
10	Améliorer l'attractivité du réseau de bus RUBAN		> CAPI

3. Les 22 actions du PDM 2/2

MENER UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ AU-DELÀ DES LIMITES ADMINISTRATIVES DE LA CAPI						
11	Faciliter la pratique du vélo au-delà des limites de la CAPI				> CAPI	
12	Accompagner les actifs du territoire vers une mobilité moins carbonée					> CAPI
13	Faciliter les connexions vers les territoires voisins en favorisant le covoiturage					> CAPI
14	Faciliter l'intermodalité entre les différents réseaux de transport en commun					> CAPI / SMT / Région
15	Accompagner le développement du réseau ferroviaire					> SNCF / Région
16	Accompagner le secteur du transport et de la logistique					> CAPI
ACCOMPAGNER LES HABITANTS ET LES ACTEURS DE LA CAPI VERS UNE MOBILITÉ VERTUEUSE ET INCLUSIVE						
17	Faire connaître les offres existantes pour augmenter leur utilisation					> CAPI
18	Innover pour faciliter les mobilités grâce aux outils numériques					> CAPI
19	Inclure et soutenir les publics fragiles					> CAPI / Communes
20	Renforcer la sécurité dans les transports en commun et les espaces publics					> CAPI
21	Favoriser une mobilité active des enfants et des jeunes					> Communes
22	Accompagner les nouvelles façons de travailler et de consommer					> CAPI / Communes

Suivi et évaluation

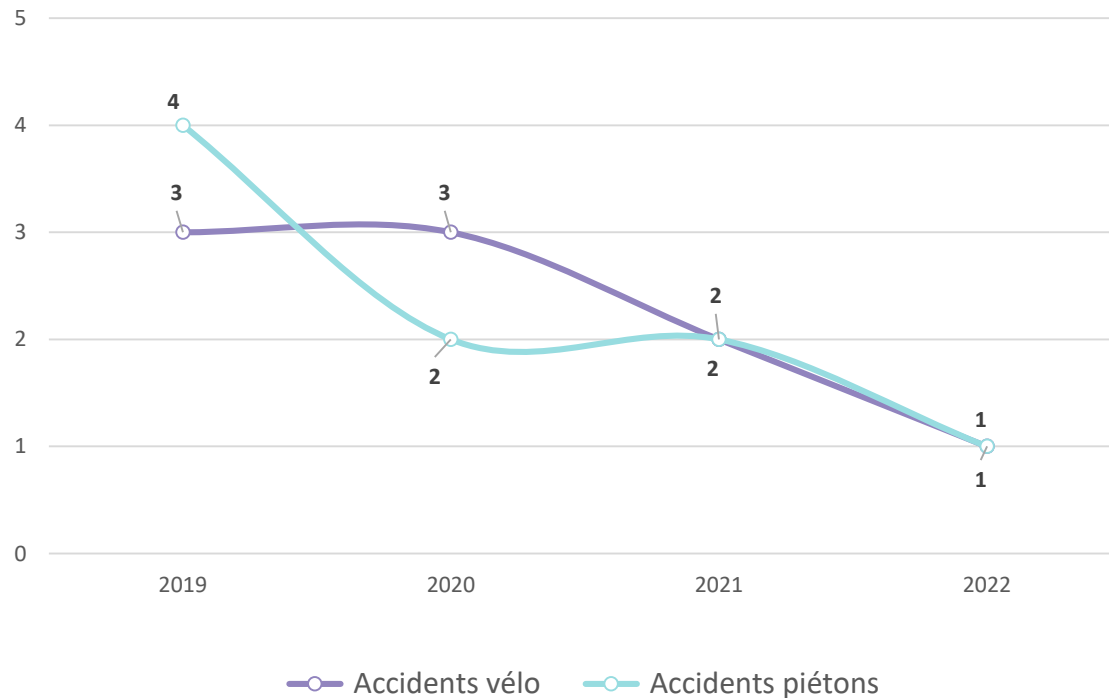
1. Les indicateurs par actions
2. Synthèse

Action 1 : aménager les espaces publics pour favoriser la marche

Indicateurs de suivi :

- Comptage et niveau de satisfaction au sujet de la marche
- Déplacements réalisés à vélo et déplacements réalisés à pieds sur les aménagements
- Nombre et type d'accidents impliquant vélo ou piétons

Nombre et type d'accidents impliquant vélo ou piétons*



*Accidents corporels déclarés auprès des forces de l'ordre

Les actions de suivi à réaliser :

- Comptages piétons en cours sur les voies vertes (2023/2024)
- Communiquer et participer au baromètre des villes marchables (2025)

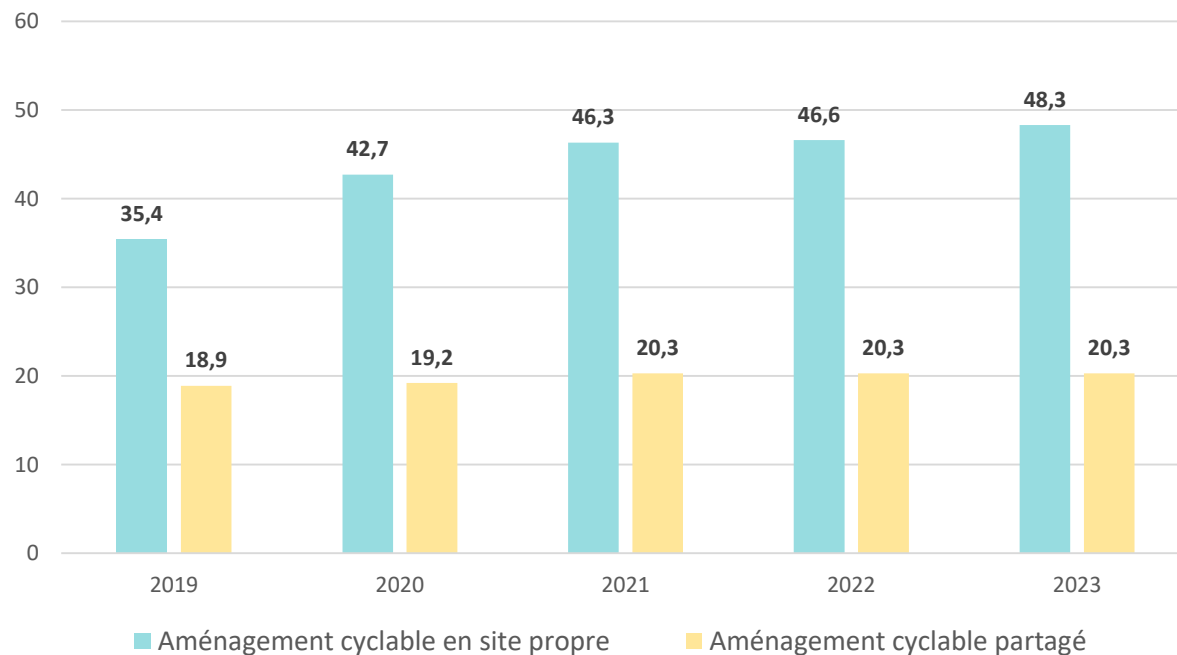


Action 2 : poursuivre l'aménagement d'itinéraires cyclables 1/2

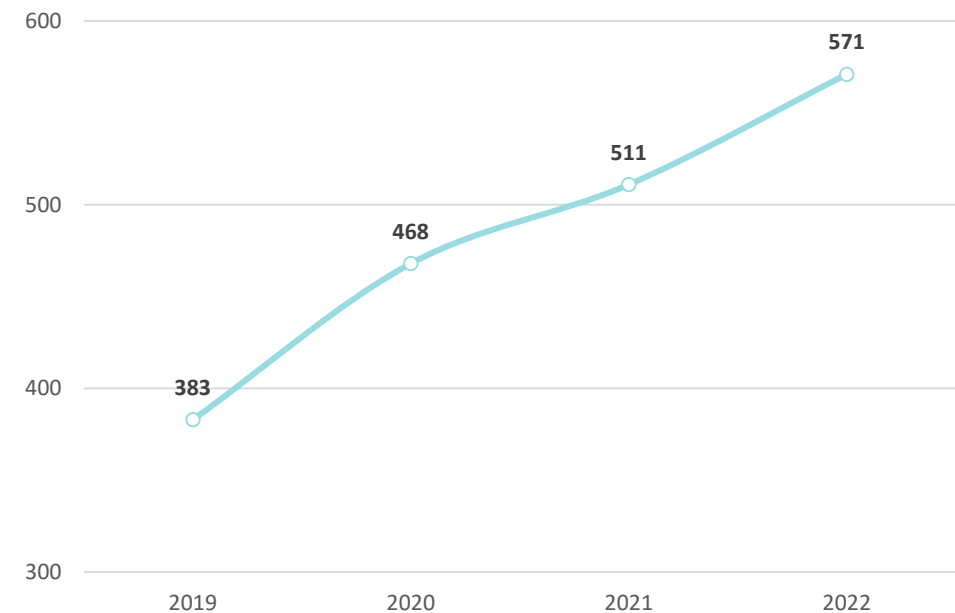
Indicateurs de suivi :

- Kilomètre d'aménagement cyclable selon leurs types
- Places de stationnement vélo (arceaux et sécurisés)
- Déplacements réalisés à vélo sur les aménagements
- Evolution de la cyclabilité : évolution du Baromètre des villes par la Fédération des usagers de la Bicyclette

Kilomètres d'aménagements cyclables selon leurs types*



Places de stationnement vélos (arceaux et sécurisés)

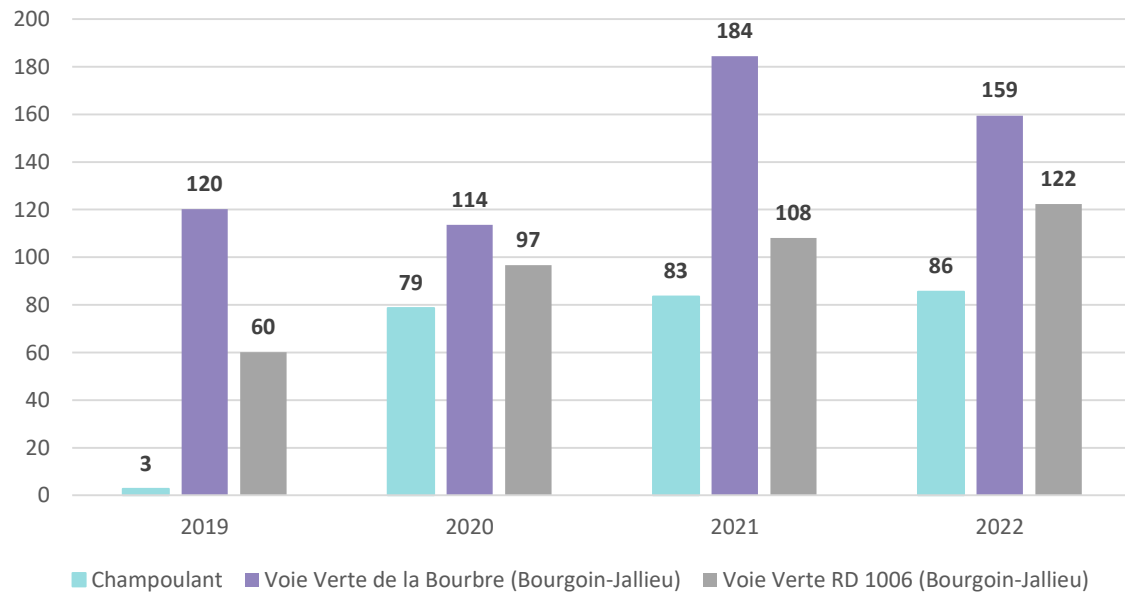


Action 2 : poursuivre l'aménagement d'itinéraires cyclables 2/2

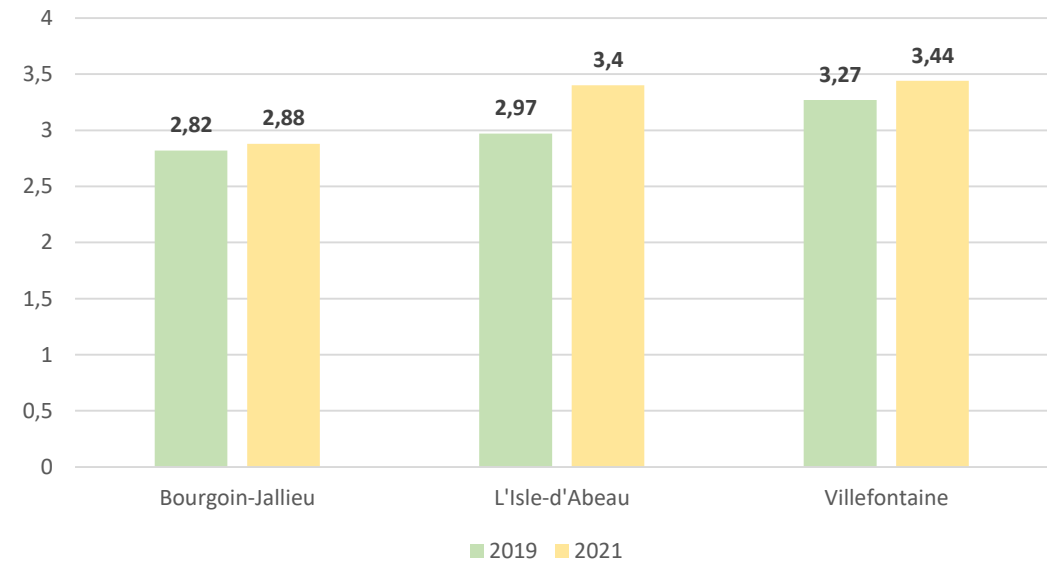
Indicateurs de suivi :

- Kilomètre d'aménagement cyclable selon leurs types
- Places de stationnement vélo (arceaux et sécurisés)
- Déplacements réalisés à vélo sur les aménagements
- Evolution de la cyclabilité : évolution du Baromètre des villes par la Fédération des usagers de la Bicyclette

Déplacements réalisés à vélo sur les aménagements en site propre (moyenne par jour)



Evolution du Baromètre des villes par la FUB*



* évaluation des usagers sur 5 aspects (ressenti général, effort de la commune, sécurité...) sur 6 points
Moyenne nationale des villes moyennes en 2021 : 3,5/6.

Action 3 : favoriser la création de zones de circulation apaisée

Indicateurs de suivi :

- Kilomètres de voirie apaisée par type d'aménagement
- Vitesse moyenne dans les zones apaisées

Nombres de zones apaisées sur les communes urbaines

- Bourgoin-Jallieu : **13 arrêts**
- Villefontaine : **12 arrêts**

Les actions de suivi à réaliser :

- Mener un recensement précis des zones de circulation apaisées
- Vérifier le respect de la réglementation

Action 4 : mener une politique de stationnement pour réguler la place de la voiture

Indicateurs de suivi :

- Nombre de places sur voirie
- Nombre de places réservées pour les personnes à mobilité réduite

Stationnement PMR sur les communes urbaines

- Bourgoin-Jallieu : **218 places PMR**
- Villefontaine : **83 places PMR**

Les actions de suivi à réaliser :

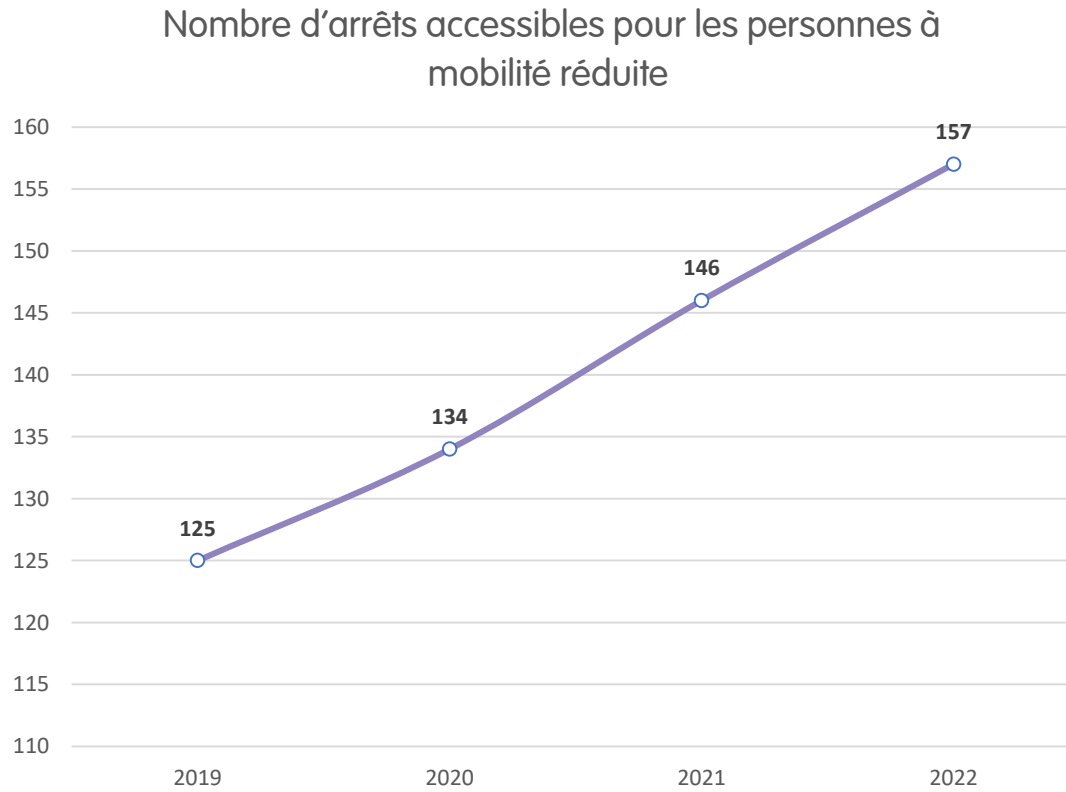
- Poursuivre le recensement de l'offre de stationnement public avec les communes.



Action 5 : aménager la voirie pour favoriser les transports en commun

Indicateurs de suivi :

- Kilomètres de voies dédiées aux transports en commun
- Arrêts avec panneau d'information en temps réel
- Nombre d'arrêts accessibles pour les personnes à mobilité réduite



Aménagements en site propre en 2023 :
540 mètres (avenue Henri Barbusse, Bourgoin-Jallieu)

Action à moyen / long terme

+33% arrêts de bus
accessibles depuis 2019

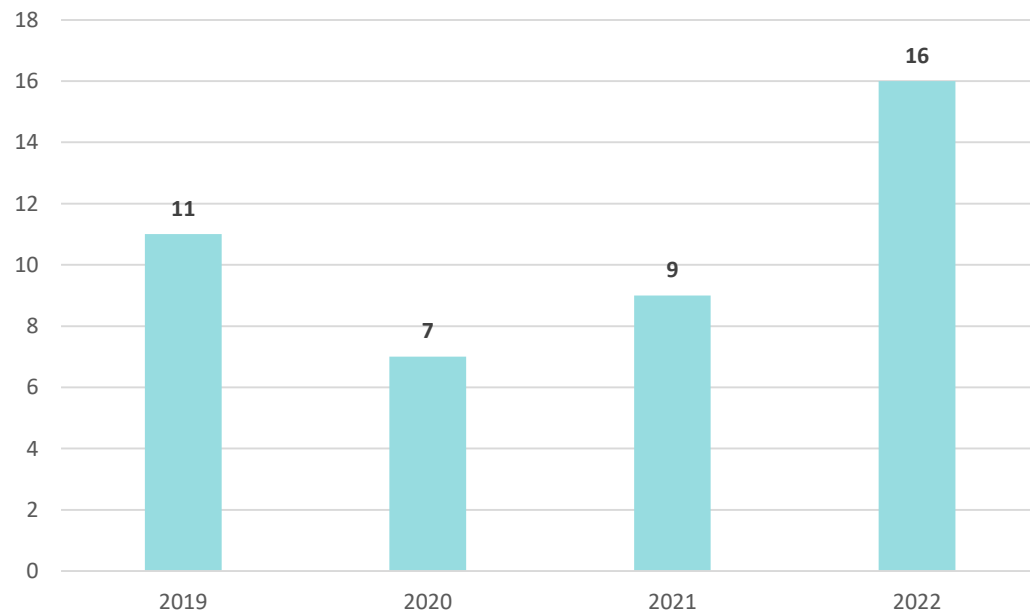


Action 6 : favoriser les usages du vélo par une offre de service adaptée

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'évènements et évaluation du public touché
- Locations de vélo, VAE et vélos cargos
- Aides à l'achat pour les vélos et VAE

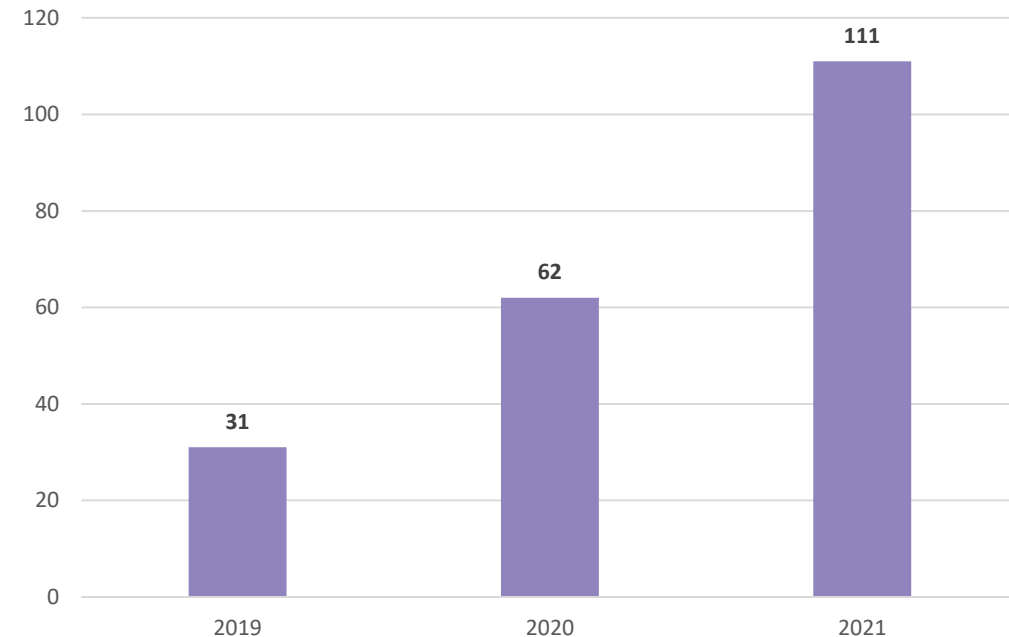
Nombre d'évènements organisés autour du vélo (tout public confondu)*



* Vélo parade, Fête du vélo, ateliers réparations (hors permanences), animation etc.
Ordre de grandeur indicatif

En 2020 : 71 bénéficiaires au dispositif d'aide à l'achat de la CAPI

Nombre d'abonnements à la location VAE RUBAN

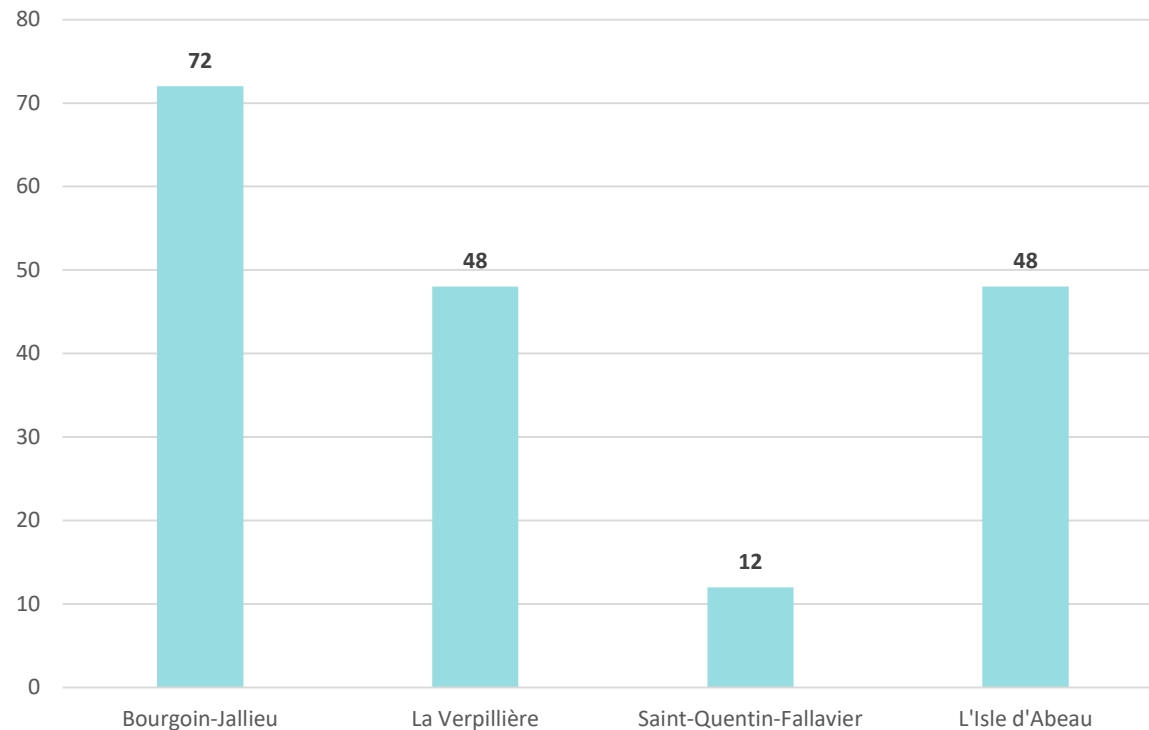


Action 7 : faciliter le rabattement vers les gares en modes actifs et collectifs

Indicateurs de suivi :

- Parts modales d'accès aux quatre gares de la CAPI
- Fréquentation des arrêts-gares des lignes de bus
- Fréquentation des parkings-relais en gares

Stationnement vélo en gares en 2021



Les actions de suivi à réaliser :

- Politique de comptage des parkings relais à définir
- Identifier le nombre de correspondances Ruban / TER du nouveau Réseau



Action 8 : favoriser la mobilité solidaire par le partage de la voiture

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'utilisateurs du covoiturage dynamique
- Nombre de « voisins autopartageurs » ou de « voisins covoitureurs »
- Nombre de voitures en autopartage

4 véhicules Citiz en autopartage sur le territoire

Politique d'autopartage et de covoiturage à définir

Action 9 : développer un réseau de stations de recharge (électrique, GNV, hydrogène)

Indicateurs de suivi :

- Nombre de bornes de recharge et de station(s) multi-énergies et usages

52 bornes électriques identifiées en 2023 (Chargemap)

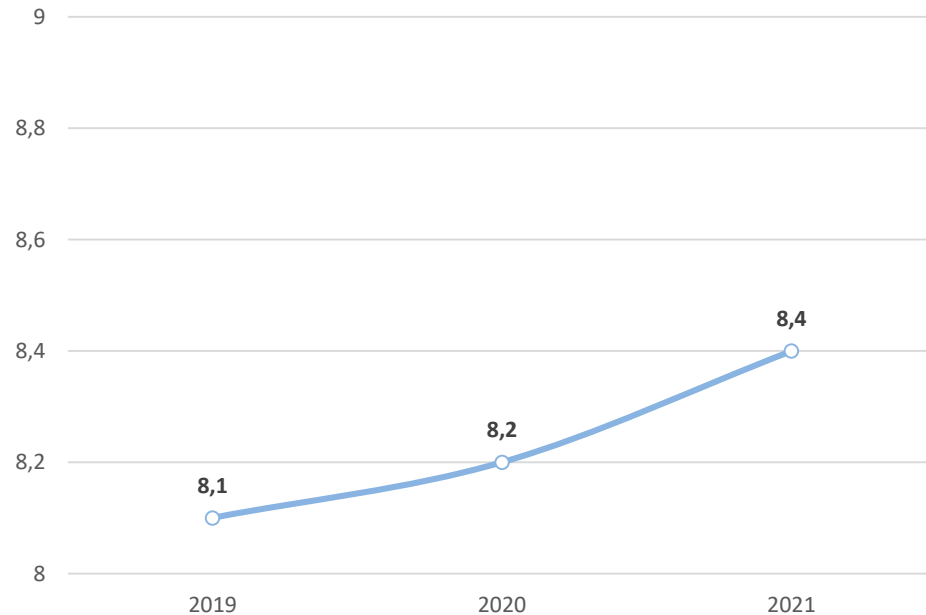


Action 10 : améliorer l'attractivité du réseau de bus ruban 1/2

Indicateurs de suivi :

- Nombre de voyages/km et fréquentation des services RUBAN
- Âge du parc, consommation et émissions moyennes du parc, part des « véhicules propres »
- Taux de respect de l'horaire de passage des bus et vitesse commerciale

Age moyen du parc de bus RUBAN



Référencement EURO des autobus/autocars CAPI

Norme EURO	Nombre de véhicules
EURO 6	26
EURO 5	18
EURO 4	1
EURO 3	3
ELEC.	2
GNV	2
TOTAL	52

Depuis 2022 :

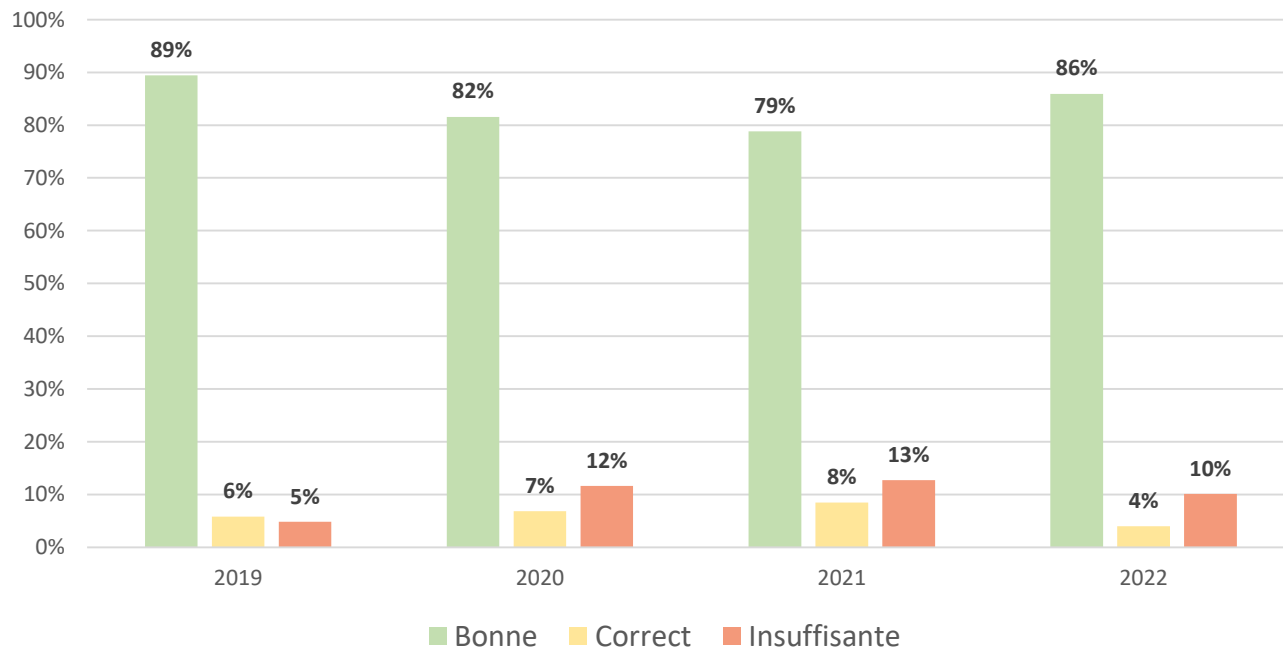
6% du parc RUBAN est en véhicule propre (GNV ou électrique)



Indicateurs de suivi :

- Nombre de voyages/km et fréquentation des services RUBAN
- Âge du parc, consommation et émissions moyennes du parc, part des « véhicules propres »
- Taux de respect de l'horaire de passage des bus et vitesse commerciale

Evaluation de la ponctualité des lignes de bus



Echantillonnage :

2019 : 312 évaluations

2021 : 495 évaluations

2020 : 396 évaluations

2022 : 277 évaluations

Critères de ponctualité :

- « Insuffisant » : passage du véhicule en avance de +1min ou retard de +5 minutes par rapport à l'horaire indiqué ;
- « Correct » : passage du véhicule entre 3 et 5 minutes par rapport à l'horaire indiqué ;
- « Bonne » : passage du véhicule entre 1 et 3 minutes par rapport à l'horaire indiqué

Action 11 : faciliter la pratique du vélo au-delà des limites de la CAPI

Indicateurs de suivi :

- Kilomètres d'aménagements cyclables vers les territoires voisins
- Nombre d'offres touristiques
- Déplacements réalisés à vélo entre la CAPI et les territoires voisins

Action à moyen / long terme

Action 12 : accompagner les actifs du territoire vers une mobilité moins carbonée

Indicateurs de suivi :

- Parts modales des actifs de la CAPI
- Nombre de Plans de Mobilité Employeur
- Nombre de kilomètres aménagés pour les modes actifs dans les zones d'activités économiques

8 Plans de Mobilité Entreprise*

*Accompagnement Ruban Pro par la CAPI

3 Plans de Déplacement Inter-Entreprise

Parc de Chesnes

22
Entreprises **4 000**
Salariés

Parc technologique

14
Entreprises **1 400**
Salariés

Parc de la Maladière

9
Entreprises **2 800**
Salariés

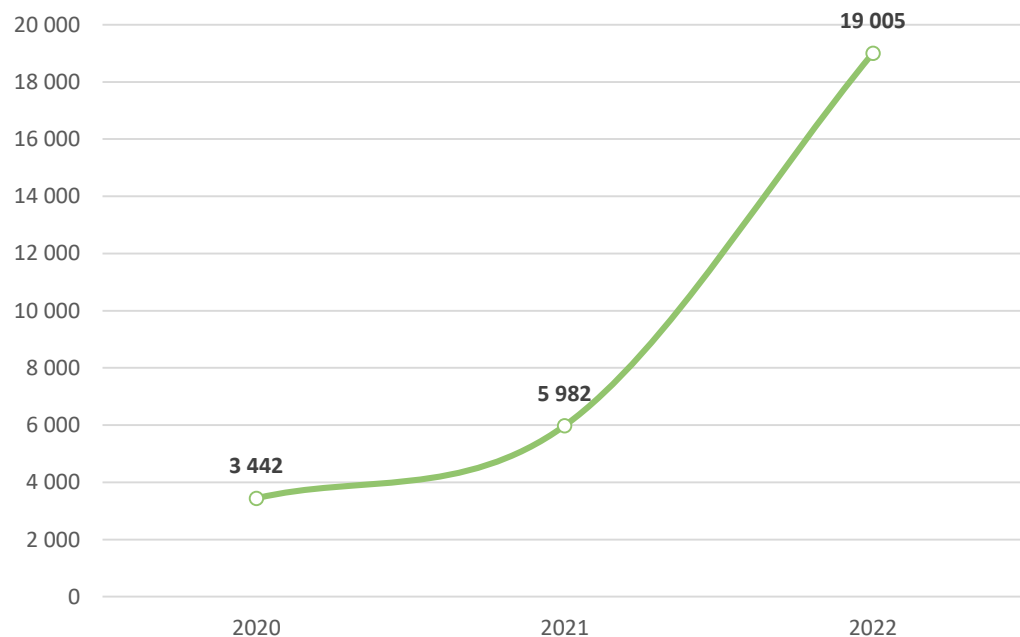


Action 13 : faciliter les connexions vers les territoires voisins en favorisant le covoiturage

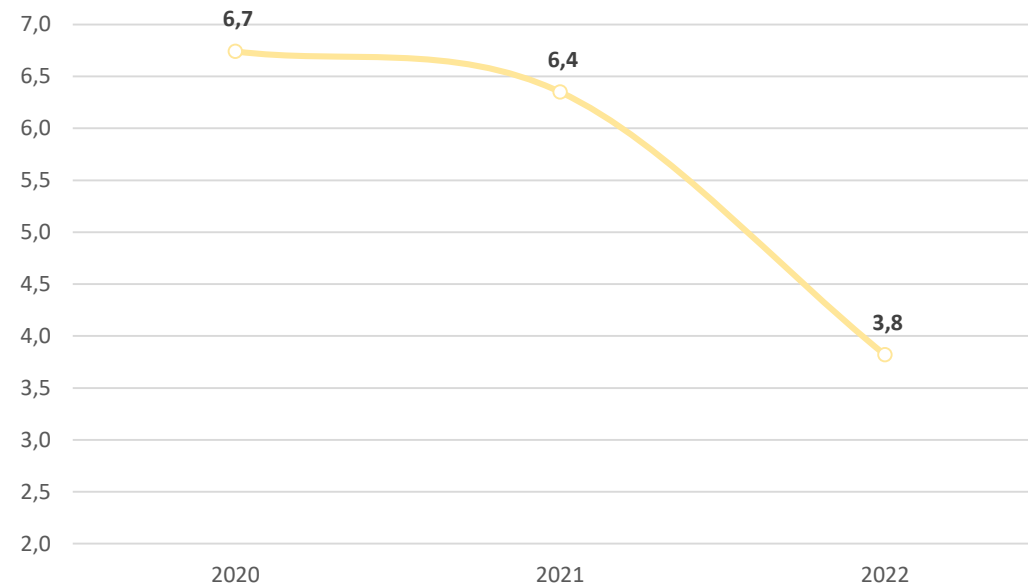
Indicateurs de suivi :

- Taux d'occupation des parkings de covoiturage
- Inscrits / usagers du système de covoiturage dynamique

Nombre de trajets effectués avec Lane par an



Temps d'attente moyen annuel des usagers de Lane (en minutes)

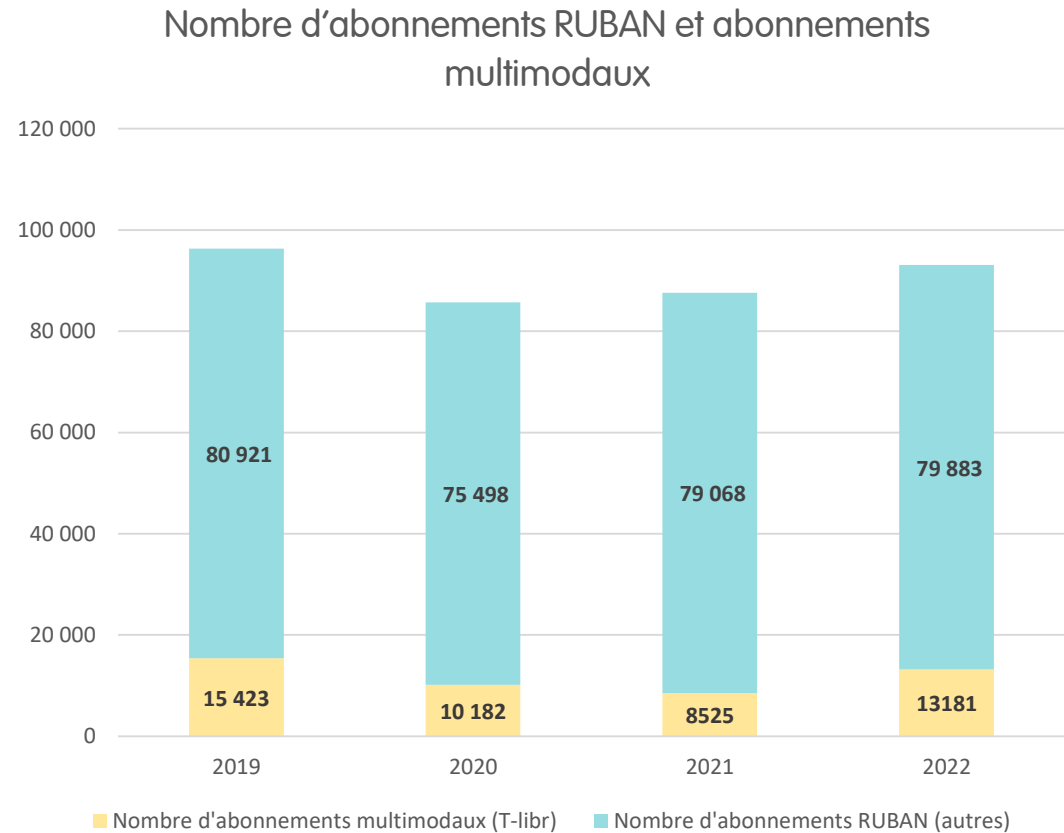
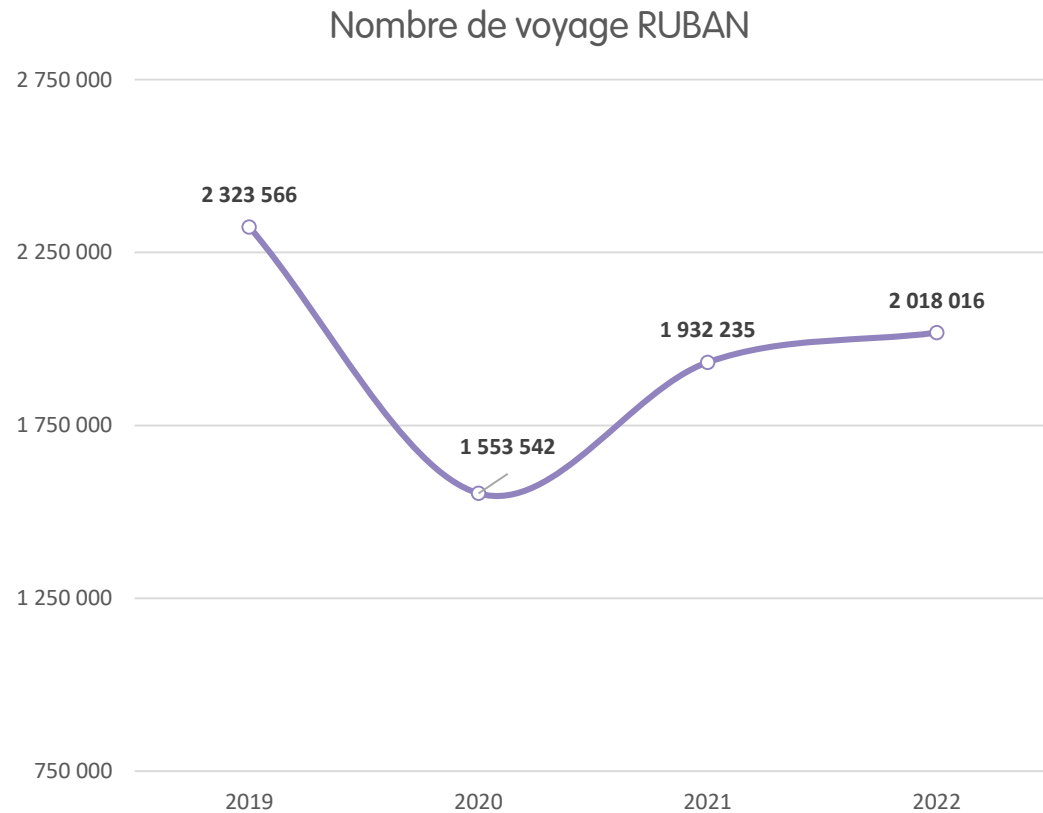


	2020	2021	2022
Nombre d'usagers du covoiturage dynamique	480	507	844

Action 14 : faciliter l'intermodalité entre les différents réseaux de transport en commun

Indicateurs de suivi :

- Nombre de voyages du réseau RUBAN
- Nombre d'abonnements multimodaux



Action 15 : accompagner le développement du réseau ferroviaire

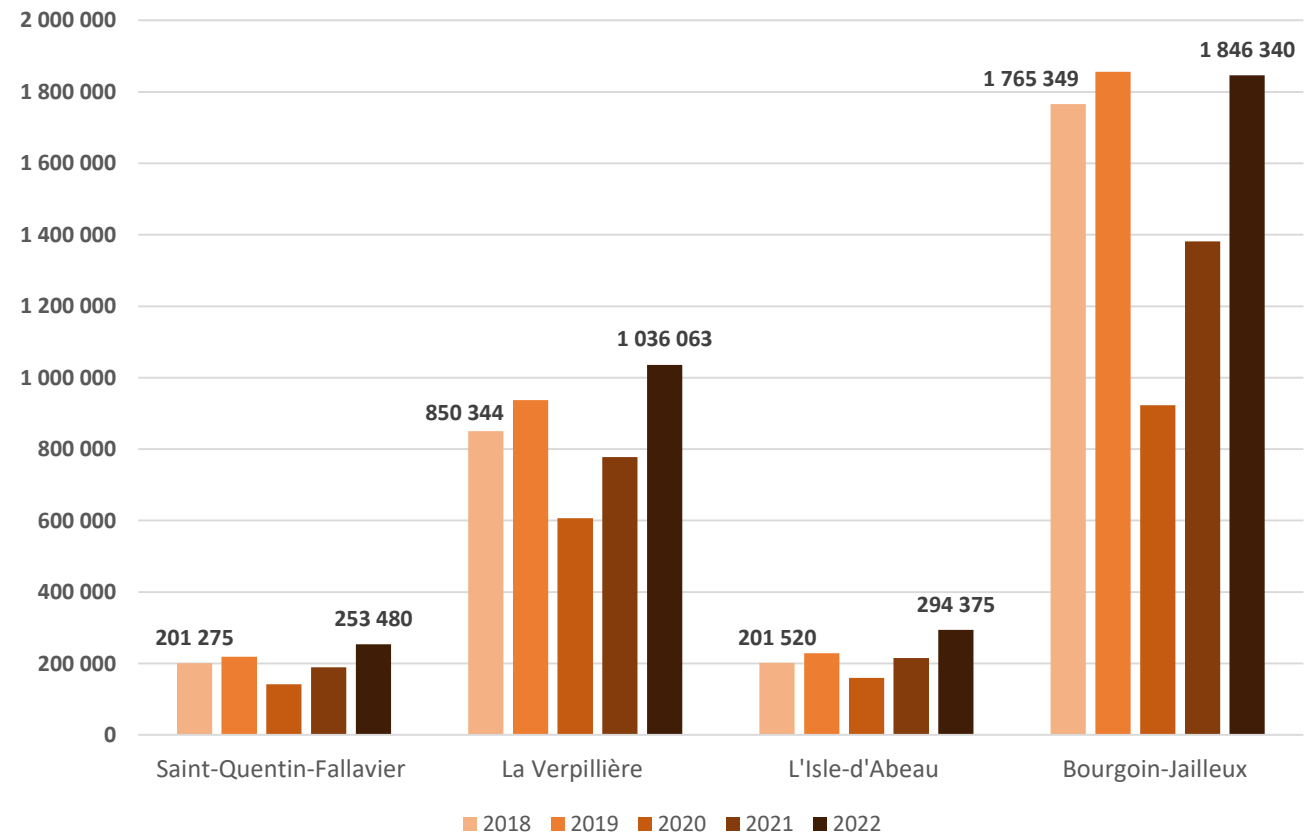
Indicateurs de suivi :

- Nombre de trains par jour
- Fréquentation du réseau ferroviaire

Nombre de trains par jour et par gare en 2023
(Grenoble > Lyon)

Gares	Aller	Retour
La Verpillière	48	49
L'Isle d'Abeau	21	21
Saint-Quentin-Fallavier	21	21
Bourgoin-Jallieu	65	63

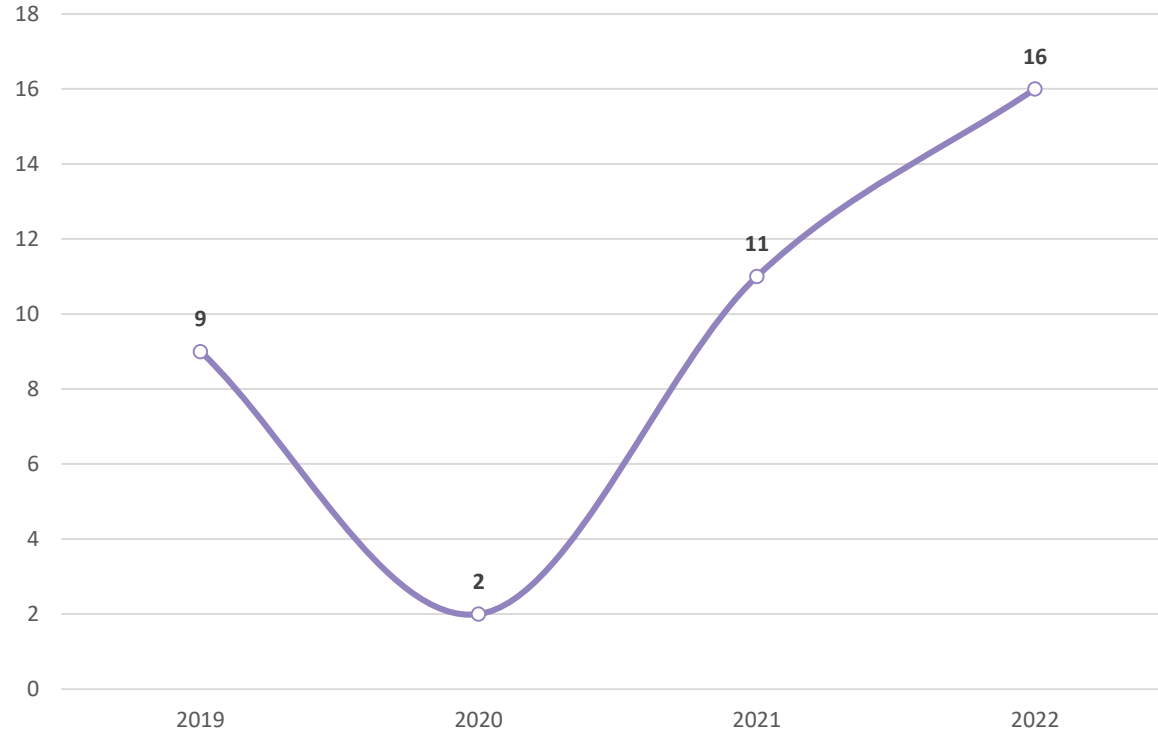
Fréquentation des gares de la CAPI de 2018 à 2022



Indicateurs de suivi :

- Nombre de poids lourds en circulation sur les axes de la CAPI
- Accidentologie impliquant des poids-lourds
- Nombre de réunions de sensibilisation / d'information

Nombre et type d'accidents impliquant un poids-lourd



Les actions de suivi à poursuivre :

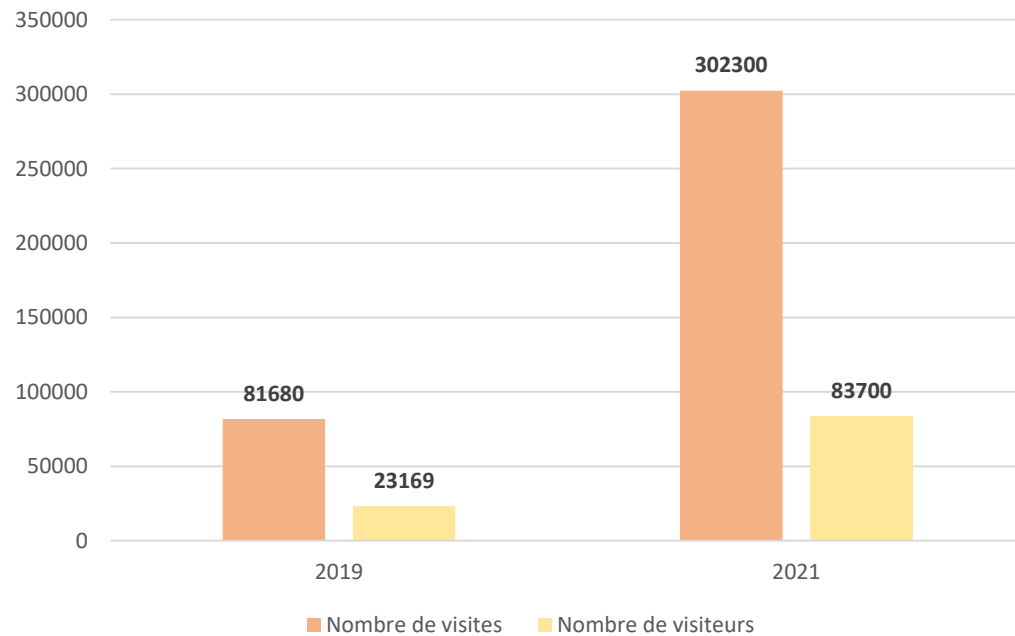
- Planifier des comptages Poids-Lourds sur les axes structurants
- Suivre les réunions d'information sur les sujets logistiques



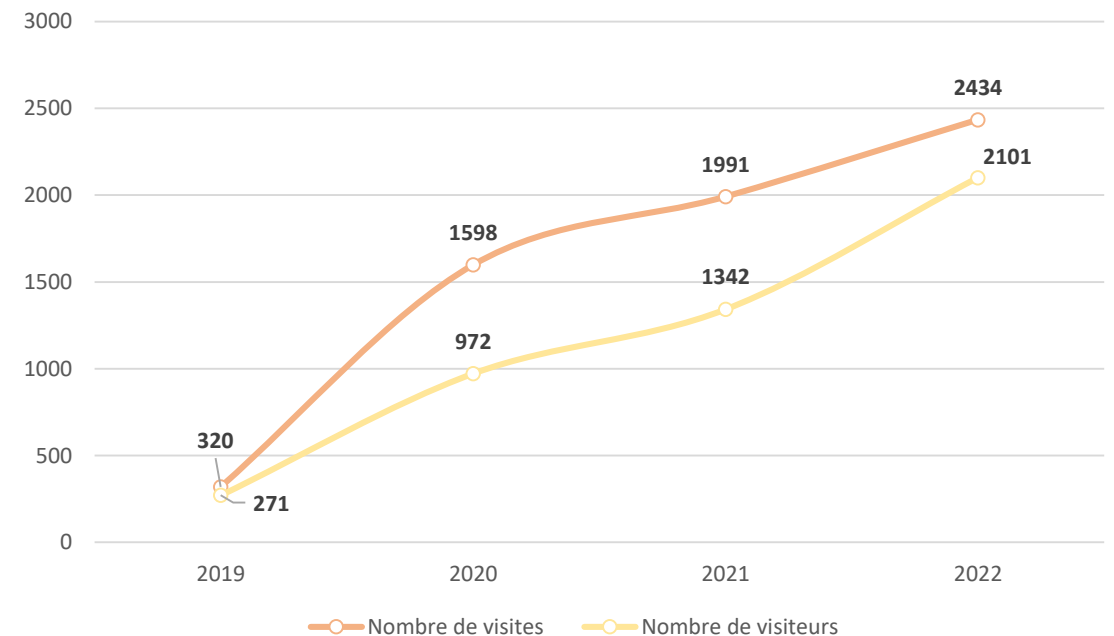
Indicateurs de suivi :

- Consultation de la page Mobilité de site Internet de la CAPI
- Nombre d'évènements organisés et évaluation du public touché
- Fréquentation des évènements
- Nombre d'articles par mois dans journaux locaux

Visites du site internet Ruban



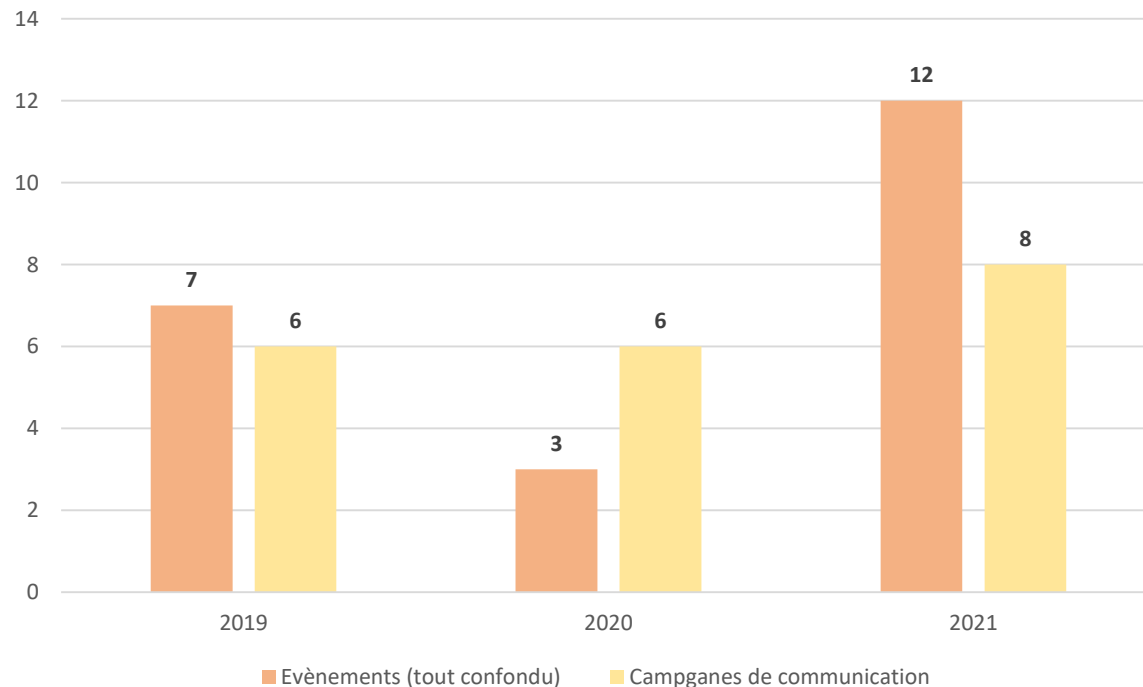
Visites de la page "CAPI en mode Ruban" (capiagglo.fr)



Indicateurs de suivi :

- Consultation de la page Mobilité de site Internet de la CAPI
- Nombre d'évènements organisés et évaluation du public touché
- Fréquentation des évènements
- Nombre d'articles par mois dans journaux locaux

Nombre d'évènements et de campagnes de communication autour des transports collectifs



Types de publics lors des évènements :

- Jeunes et écoles
- Salariés et entreprises
- Demandeurs d'emploi et public en réinsertion
- Grand Public

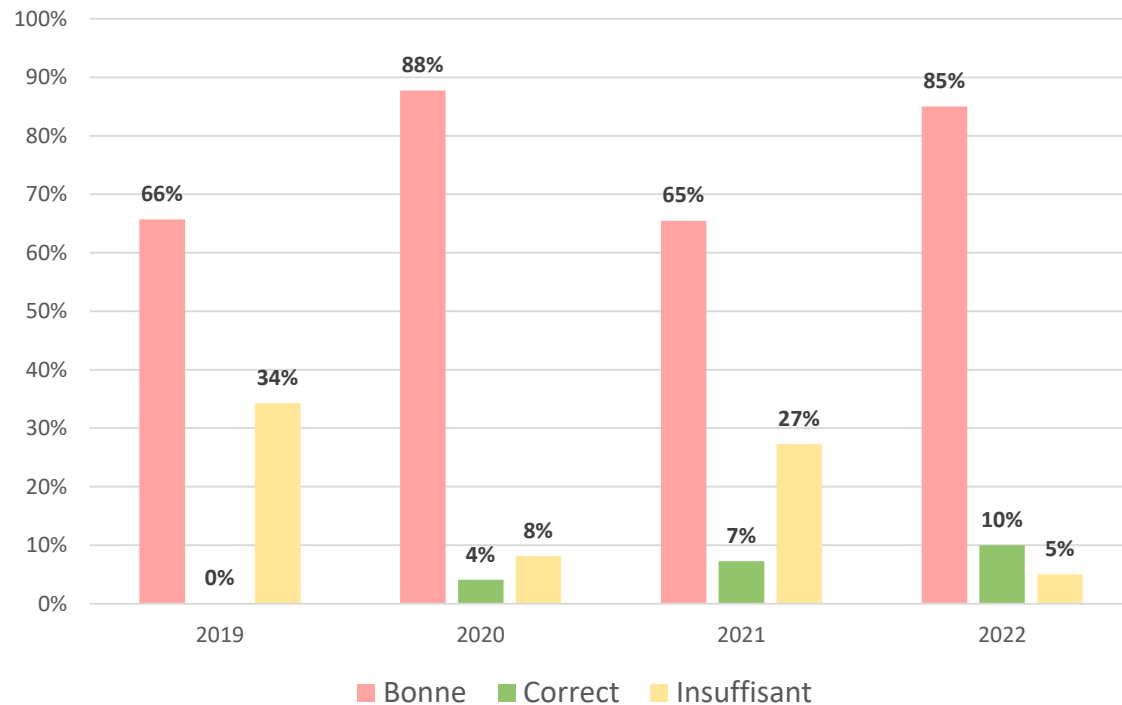


Action 18 : innover pour faciliter les mobilités grâce aux outils numériques

Indicateurs de suivi :

- Consultations ou téléchargements des sites et applications
- Nombre d'appels et de mails traités par les agences commerciales du réseau RUBAN

Evaluation de l'accueil et de l'information des voyageurs en agence RUBAN



Echantillonnage :

2019 : 35 évaluations

2021 : 55 évaluations

2020 : 49 évaluations

2022 : 40 évaluations

Application mobile Ruban lancée fin 2020
6794 téléchargements en 2021

Les actions de suivi à poursuivre :

- Suivi des retours liés au traitement des demandes par les agences commerciales
- Suivi de l'usage de l'application mobile

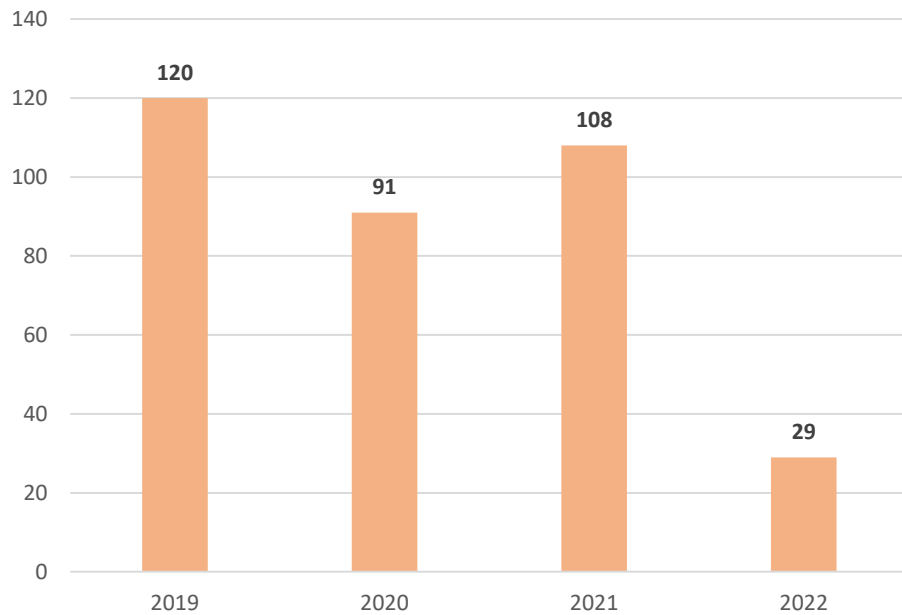


Action 19 : inclure et soutenir les publics fragiles

Indicateurs de suivi :

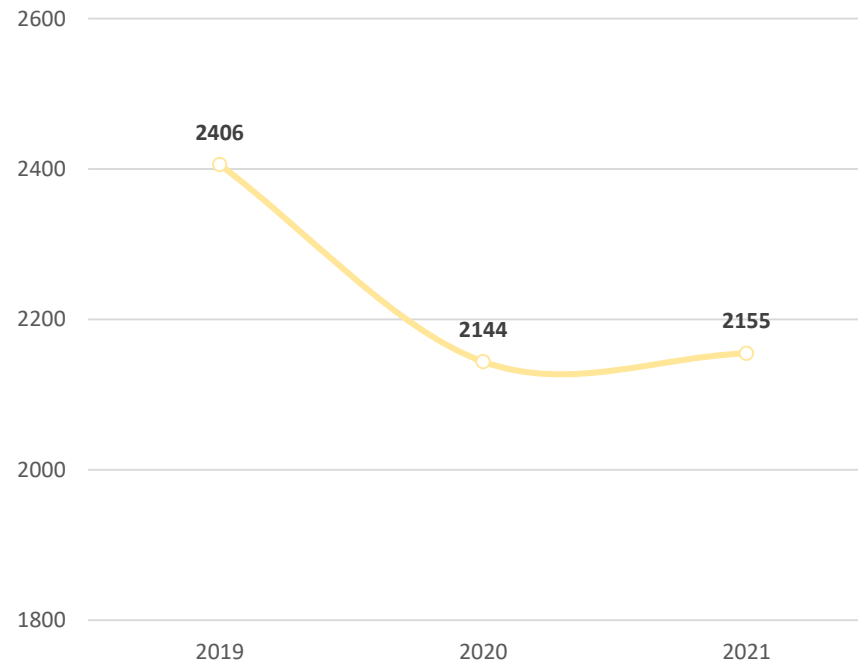
- Nombre de personnes bénéficiaires des actions ou dispositifs de mobilité solidaire
- Nombre d'arrêts accessibles pour les personnes à mobilité réduite

Nombre d'habitants accompagnés par Wimoov dans le cadre de la Politique de la Ville*



*aide et accompagnement au code et au permis de conduire

Nombre d'abonnement Ruban Sésame*



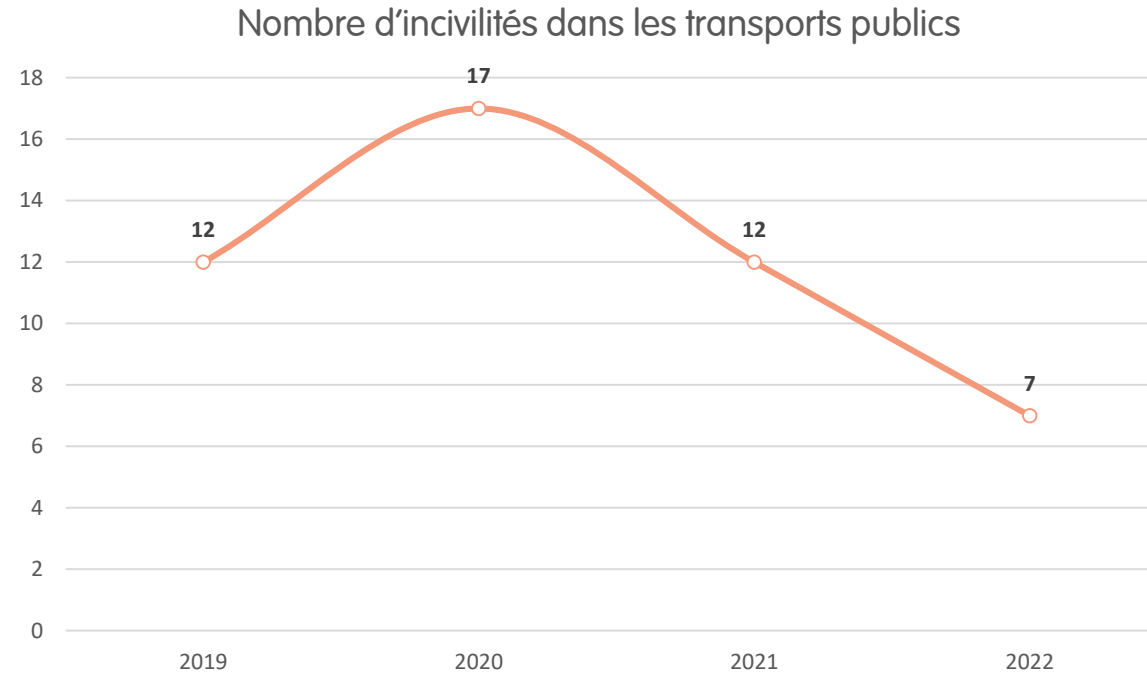
*tarification mobilité solidaire

Nombre d'inscriptions au Mobi'bus
2019 : 70
2020 : 66
2021 : 51



Indicateurs de suivi :

- Nombre d'incivilités dans les transports en commun et dans les espaces publics
- Nombre de campagnes de sensibilisation / communication réalisées



Action 21 : favoriser une mobilité active des enfants et des jeunes

Indicateurs de suivi :

- Évènements organisés et évaluation du public touché
- Nombre d'écoles ayant développé un système de Pédibus ou de Vélobus
- Nombre de places de stationnement sécurisées et abritées pour les vélos et trottinettes aux abords des écoles

Accompagnement du public scolaire par l'association AGEDEN (classes de CM1 / CM2)

	2021	2022	2023
Animation scolaire - Ateliers parcours vélo	7 (environ 160 élèves)	10 (environ 260 élèves)	13 (environ 330 élèves)
Nombre de participation au challenge Mobilité scolaire de l'AGEDEN	44 classes (nombre d'inscrits)	34 classes	46 classes (721 élèves)

Les actions de suivi à poursuivre :

- Identifier l'offre de stationnement vélo aux alentours et dans l'enceinte des établissements scolaires
- Suivre le développement de pédibus ou vélobus



Indicateurs de suivi :

- Nombre d'espaces de coworking sur le territoire
- Évaluation de la fréquentation par des télétravailleurs

11 espaces de coworking identifiés sur le territoire en 2023

Les actions de suivi à poursuivre :

- Evaluer la pratique du télétravail sur le territoire



Synthèse

1. Synthèse des indicateurs de suivi
2. Synthèse des actions suivies
3. Quelques projets menés ou en cours

Les chiffres clés

19 sur 22

actions suivies

36 sur 50

Indicateurs collectés sur
les **actions en cours**

36 sur 56

Indicateurs collectés sur
l'ensemble des actions

Les données à collecter






Parmi les données manquantes : enquête au sujet de la marche et du stationnement, comptages véhicules, pratique du covoiturage et de l'autopartage, part modale des actifs, pratique du public scolaire (pédibus, vélobus...), pratique du télétravail...

Un état zéro






Cette première présentation constitue un état zéro de suivi du PDM. Les indicateurs présentés serviront à évaluer et faire évoluer les actions du PDM. Cet état zéro fera l'objet d'une publication spécifique et synthétique des principaux indicateurs courant 2024.

Synthèse : les actions suivies et mesurées


Aménager la voirie et les espaces publics pour faciliter les déplacements au quotidien

- 01 Aménager les espaces publics pour favoriser la marche 
- 02 Poursuivre l'aménagement d'itinéraires cyclables continus et sécurisés 
- 03 Favoriser la création de zones de circulation apaisée 
- 04 Mener une politique de stationnement pour réguler la place de la voiture 
- 05 Aménager la voirie pour favoriser les transports en commun 







Développer des offres et des services de mobilités actives, décarbonées et solidaires

- 06 Favoriser les usages du vélo par une offre de service adaptée 
- 07 Faciliter le rabattement vers les gares en modes actifs et collectifs 
- 08 Favoriser la mobilité solidaire par le partage de la voiture 
- 09 Développer un réseau de stations de recharge (électrique, GNV, hydrogène) 
- 10 Améliorer l'attractivité du réseau de bus RUBAN 

Mener une politique de mobilité au-delà des limites administratives de la CAPI

- 11 Faciliter la pratique du vélo au-delà des limites de la CAPI 
- 12 Accompagner les actifs du territoire vers une mobilité moins carbonée 
- 13 Faciliter les connexions vers les territoires voisins en favorisant le covoiturage 
- 14 Faciliter l'intermodalité entre les différents réseaux de transport en commun 
- 15 Accompagner le développement du réseau ferroviaire 
- 16 Accompagner le secteur du transport et de la logistique 

Accompagner les habitants et les acteurs de la CAPI vers une mobilité vertueuse et inclusive

- 17 Faire connaître les offres existantes pour augmenter leur utilisation 
- 18 Innover pour faciliter les mobilités grâce aux outils numériques 
- 19 Inclure et soutenir les publics fragiles 
- 20 Renforcer la sécurité dans les transports en commun et les espaces publics 
- 21 Favoriser une mobilité active des enfants et des jeunes 
- 22 Accompagner les nouvelles façons de travailler et de consommer 



Action suivie et mesurable (12 sur 22)



Action partiellement suivie et mesurable (7 sur 22)



Action non suivie et mesurable à ce jour (1 sur 22)



Action à moyen/long terme (2 sur 22)

Quelques projets menés et en cours

- **Renouvellement du réseau Ruban au 1^{er} septembre 2023 ;**
Amélioration globale de l'offre, meilleure adéquation de l'offre et la demande, nouveaux services (Nuit et Dimanche).
- **Développement numérique des services Ruban ;**
Evolution de l'application Ruban : réservation du Flexibus, Ruban Nuit... et changement de billetterie : paiement par CB à bord.
- **Verdissement de la flotte Ruban ;**
Accroissement de la flotte de VAE Ruban, rétrofit de véhicules.
- **Prolongement de la voie verte de la Bourbre depuis mai 2023 ;**
1,8 km supplémentaire permettant une liaison de Bourgoin-Jallieu à Vaulx-Milieu.
- **Elaboration du nouveau Schéma Directeur Vélo ;**
Planification de la politique cyclable pour les prochaines années portant sur l'aménagement, les études, les services...
- **Lancement d'études sur les projets d'aménagements cyclables ;**
Liaison La Verpillière – Frontonas, prolongement des aménagements vers Saint-Savin, prolongement de la voie verte de la Bourbre,
- **Lancement du marché Lane ;**
Marché Lane entre Ecov, la Métropole de Lyon et la CAPI, proposant deux lignes de covoiturage dynamique,
- **Inauguration d'un 4^{ème} PDMIE sur Sayes – St-Hubert (L'Isle d'Abeau) prévu début 2024.**
Nouveau Plan de Mobilité Inter-Entreprises, environ 100 établissements concernés pour 1500 salariés.

Temps d'échange

Echanges, ajustements, attentes... ?